

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 5

Artikel: Y a-t-il chez l'abeille intelligence ou instinct? [3]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

Y a-t-il chez l'abeille intelligence ou instinct ?

(Suite du No 4 1956)

3e cas : Ceux qui s'adonnent à l'élevage des reines subissent parfois des revers, conséquence de cette incohérence de l'abeille. Votre ruche a été normalement peuplée ; une jeune reine y est née, s'est fait féconder, s'est mise à pondre. Elle est robuste, prolifique et rien ne lui prédit une fin prématurée. Sans aucune raison, après quelques jours de ponte, les abeilles la tuent ; la remplaçante subit le même sort et la colonie, s'affaiblissant de plus en plus, quitte les lieux où se fait détruire par les pillardes voisines : manœuvres irréfléchies qui ont provoqué sa perte.

4e cas : Lorsqu'une reine sort de sa cellule, elle n'en découpe pas complètement la pointe ; celle-ci se soulève et reste attachée à la cellule par un fragment formant charnière ; les abeilles pénètrent dans cette cellule et y dévorent le reste de gelée que la reine n'a pas absorbée ; parfois, par leur circulation intense sur les rayons, les ouvrières rabattent le chapiteau sur la cellule, y enferment une gourmande et ressoudent la pointe : la prisonnière crève. Sur ces entrefaites, la jeune reine se perd lors de son vol de fécondation ; les ouvrières reportent tous leurs soins sur cette cellule qui ne contient qu'un cadavre et l'entourent vraiment comme si, de nouveau, une mère devait en sortir. Manque de jugement ! La colonie n'avait-elle pas connu et admis qu'une seule jeune reine en son sein ? N'avait-elle pas attendu vainement son retour ? Elle se savait donc irrémédiablement orpheline. A quoi riment donc toutes ces démonstrations autour d'un berceau vide ?

5e cas : Vous faites preuve d'imprudence et visitez trop tôt, en arrière-saison, une colonie où vous voulez constater la ponte de la jeune reine. Non encore fécondée, celle-ci s'affole, se met à fuir et, considérée comme étrangère, se fait détruire. Triste logique qui incite les abeilles à détruire, sans raison, une mère qui était l'objet de toute leur affection et de qui dépendait l'avenir de la colonie.

6e cas : Vous usez de la ruche jumelle verticale et amenez les butineuses des deux colonies à amasser dans une hausse commune intercalée entre les deux corps. Profitant d'une journée de forte miellée, vous fermez le trou de vol de la colonie supérieure et déplacez la planchette mobile qui vient se fixer sous le plancher séparateur. Voilà toutes nos butineuses s'engouffrant dans ce nouveau corps de ruche, perdant tout souvenir de leur ancienne chambre à couvain et collaborant avec des étrangères issues de l'étage inférieur. Sur une autre face de la ruche supérieure, une nouvelle entrée a été amé-

nagée mais celle-ci ne servira qu'aux toutes jeunes qui n'ont pas encore pris contact avec le monde extérieur ; les adultes ne songeront pas à la retrouver. Vraiment, leur pouvoir d'apprendre est bien limité.

Ces quelques faits nous prouvent à suffisance que l'abeille ne connaît pas la raison de ses actes ; elle ne voit pas comment ils dépendent les uns des autres ; elle ne raisonne pas. On pourrait objecter : « Comment est-il possible qu'elle ait une activité si merveilleuse si elle n'est pas intelligente : la plupart de ses actes concourent cependant à réaliser une certaine fin ».

Répondons : Chez l'homme, n'existe-t-il pas des mouvements aveugles et à peine conscients, mouvements qui se produisent avec une fixité et une précision quasi mathématiques : nos réflexes. N'est-ce pas ce que nous observons chez l'abeille : un ensemble de mouvements réflexes très nombreux, très variés, coordonnés, de manière à réaliser une certaine fin, tous ces mouvements devant se succéder dans un ordre aveugle, fatal ? En voici une dernière preuve : Observons une colonie occupée à la récolte de pollen. A flots, les butineuses se glissent sous le portique les pattes lourdement chargées. Plaçons un fragment de tôle perforée devant l'entrée ; l'abeille la franchit et perd son pollen ; peu lui importe ; elle a perçu la chute de sa charge mais elle observera tout le processus de son travail : elle se rend sur son rayon pour se délester, quitte aussitôt sa ruche et piétine à sa sortie le pollen perdu ; elle n'a qu'à l'enlever et l'enloger dans une cellule ; non, cette modification dans le travail la dépasse, cette besogne n'est pas prévue. Les pelotes de pollen s'accumuleront sur la planche de vol et finalement tomberont dans la trémie placée par l'apiculteur pour les récolter.

Conclusion : Cette étude assez longue, nous pouvons la résumer comme suit : L'abeille a une conscience spontanée de ses perceptions sensibles et de ses sentiments ; elle n'a pas de conscience réfléchie. Ses facultés de sensations se limitent aux perceptions extérieures fondées sur les sens ; celles-ci ne l'éduquent pas. Elle a la mémoire des images perçues, des sentiments éprouvés mais ne peut conserver d'idées. Chez elle, l'imagination, créatrice d'activités nouvelles est nulle ; elle ne connaît que le premier degré de l'abstraction ; son activité est aveugle et nécessaire. Elle possède un instinct très subtil mais l'intelligence réelle ne peut lui être attribuée. Celle-ci restera toujours l'apanage de l'homme créé à l'image de son Dieu.

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent.
Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.